

N/REF : 26/06/2024 11H55 C:263838 I:35103

IME INSTITUT MEDICO EDUCATIF

V/Email reçu le Mercredi 26/06/2024 a 11H55

**85 RUE EMMANUEL MOUNIER
38920 CROLLES**

IMMEUBLE : 85 MOUNIER
85 RUE EMMANUEL MOUNIER
38920 CROLLES

St Martin-H, le 02 Juillet 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 85 MOUNIER - 04 76 92 07 33 - HEURE ARRIVE CUISINIER 7H30

MOTIF : INTERVENIR POUR LA VIDANGE D'UN BAC A GRAISSE

Donneur d'ordre : Mme F. MOYNE MERCIER

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une pompe haute pression.

LE 01/07/2024 A 9H00
INTERVENTION DEPUIS LE BATIMENT
POMPAGE DU BAC A GRAISSE
CURAGE DU RESEAU CORRESPONDANT
ENLEVEMENT DE 2M3 DE GRAISSE ET DEPOTAGE EN CENTRE DE TRAITEMENT AGREE

OBSERVATION; LE FOND DU BAC A GRAISSE ET CASSE , PREVOIR SON REMPLACEMENT

OBSERVATIONS :

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ff Bac a graisse	1	250,00	250,00
2,00	Ff Dechets graisseux	1	165,00	330,00

TOTAL H.T.	580,00
T.V.A. a 10,00%	58,00
TOTAL T.T.C.En EURO	638,00

Valeur en votre règlement au 31 Aout 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN